

Amériques Besoin d'alliances

Un survol du parcours de quelques syndicats, associations, coopératives paysannes en Amérique latine nous fournit un éventail de situations et des éléments de réflexion sur les divers types d'organisations, leurs parcours et enjeux. Ces organisations paysannes ont en commun qu'elles évoluent dans des contextes de plus en plus globalisés qui les amènent à affronter de nouvelles contraintes mais leur permettent aussi d'agir d'une autre façon.

Danièle Sexton
CICDA (France)

Certaines organisations paysannes sont apparues en Amérique latine promues par les États dans le cadre de politiques volontaristes d'appui au développement. C'est l'époque des politiques de substitution aux importations dans les années 1960, sur fond de timides réformes agraires. La mise en place des banques de développement agricole et les projets nationaux de développement rural, ont accéléré l'apparition de coopératives, de groupes de femmes, ou associations paysannes autour des services proposés. Par exemple, ce sont les structures organisationnelles du programme Foderuma en Équateur qui ont servi à diffuser des paquets techniques de la Révolution verte pour la modernisation de l'agriculture. En Bolivie, la réforme agraire de 1952 met en place des syndicats ruraux, qui se sont superposés aux organisations traditionnelles (Ayllus). Au Pérou, apparaît un programme de « mobilisation sociale », Sinamos. Mais les États n'ont pas vraiment eu intérêt à renforcer ces organisations qui pouvaient devenir des contre-pouvoirs. Conçues comme des moyens, beaucoup ont disparu par la suite. Celles qui ont survécu, comme les syndicats du Brésil, se sont transformées rapidement. Elles ont résisté, adapté leurs actions et modes de fonctionnement lorsqu'elles ont trouvé un intérêt réel à le faire. Ni États ni projets ne peuvent durablement « organiser » les paysans : ceux-ci s'organisent et restent organisés quand ils en ressentent l'utilité, suivant leurs intérêts et possibilités.

L'appui des États à certaines formes d'organisation a aussi pu être défavorable à la paysannerie. Citons l'exemple de l'Amérique Centrale des années 1980, quand l'enthousiasme pour l'action



collective amènera le gouvernement sandiniste du Nicaragua à promouvoir la formation de coopératives de production collective. Ce modèle coopératif se révélera cependant contraire aux désirs de la paysannerie. Un paysan reste attaché à son lopin de terre et beaucoup espéraient de la réforme agraire une parcelle familiale. L'option de transformer les terres expropriées en coopératives et fermes d'État a sûrement eu sa part de responsabilité dans l'abandon des coopératives et la moindre défense de la réforme agraire.

Avec le retrait de l'État et les politiques d'ajustement structurel dès les années 1970, ce sont les opérateurs privés nationaux et internationaux qui ont tenté de promouvoir des structures pour des services de crédit, assistance ou commercialisation. Mais ces organisations nées de projets se sont formées rapidement et, trop souvent, se sont juxtaposées à des organisations préexistantes, qu'elles déstructurent. Au Honduras, par exemple, la coopération internationale a orienté ses efforts >

Au Brésil, la « république des paysans sans terre ».
Photo : Bulcao / Liaison.

> vers la création d'une nouvelle fédération de producteurs de café, estimant que l'association existant depuis plus de trente ans était trop fermée et inefficace. Aujourd'hui, les producteurs font ces mêmes reproches à la nouvelle structure et reviennent à leur ancienne association.

Les « sans-terre » brésiliens, un cas d'école

Le cas d'école est celui de l'apparition ou consolidation d'organisations paysannes à partir de processus endogènes. Ces processus sont plus lents mais plus durables, surtout si les organisations ont acquis des ressources propres et ont pu définir de façon autonome leurs alliances économiques ou politiques. Cela ne signifie pas qu'elles n'aient pas eu besoin d'appui, parfois même pour pouvoir exister, mais leur raison d'être a surgi d'une prise de conscience collective et d'une volonté d'agir. Le Mouvement des sans-terre⁽¹⁾ du Brésil (MST) est un exemple de mouvement qui apparaît de façon endogène à la fin des années 1970 sous les dictatures militaires face au problème des paysans sans terre. Il se crée officiellement en 1984 et mobilise de plus en plus des moyens humains qui font sa force. Une marche de plus de 100 000 personnes est organisée en 1997 pour réclamer justice et réforme agraire. Au Venezuela, la Cecosesola⁽²⁾, née de programmes de l'État, a développé par la suite ses modes de fonctionnement et, pratiquement sans appuis externes, a mis en place des services funéraires, de transports, de crédit, d'assistance technique qui subsistent encore, trente ans après.

Émergence de la société civile

Pour survivre et se développer, les organisations paysannes doivent avoir bénéficié de libertés politiques et de possibilités économiques. Cela n'a pas été le cas dans le Pérou du Sentier lumineux et du « Fujichoc » des années 1980 / 90 qui a réussi à étouffer de façon drastique les organisations paysannes du Pérou. Au Guatemala, les conflits internes et les tentatives de génocide contre les peuples mayas, ont orienté prioritairement les structures organisationnelles vers des thématiques de défense des Droits de l'homme et mis la problématique paysanne au second plan. Par contre, depuis les accords de paix de 1996, des organisations paysannes se sont affirmées, et certaines reprennent cet héritage de lutte juridique pour la défense des Droits de l'homme et revendiquent leurs droits économiques, sociaux et culturels. La consolidation des organisations en Amérique latine est le résultat historique de luttes politiques contre la marginalisation des paysans dans des structures agraires de latifundia, contre l'oppression des peuples indiens, et contre des dictatures. L'émergence de ces organisations paysannes et de la société civile a accompagné les processus de démocratisation.

La mise en place de la décentralisation depuis les années 1990 dans presque tous les pays d'Amérique latine dans le cadre des politiques d'ajustement structurel, et l'apparition de dynamiques de gestion municipale ont dans certains cas ouvert des portes aux organisations paysannes. La loi de participation populaire de Bolivie par exemple demande que les plans de développement municipaux soient élaborés avec les organisations locales, territoriales ou économiques. Avec cette loi, les organisations paysannes en particulier, et la société civile en général, gagnent en reconnaissance et prennent conscience de leur droit d'expression pour influencer les dynamiques de développement et la gestion locale. Une évolution positive.

Un rôle pluriel et identitaire

Les organisations paysannes sont très variées, les relations sociales évolutives, les alliances entre acteurs complexes : il est souvent difficile de les comprendre ou même de les identifier. Le monde paysan n'est pas toujours structuré mais souvent organisé.

Un des critères d'analyse possible est de distinguer les organisations selon les fonctions qu'elles assument et l'évolution de leurs rôles. Leur nom, leur identité sont révélatrices : entre « syndicat », « organisation économique », « ayllus » ou « association villageoise », le ton est donné. Cependant, dans les faits, les actions politiques, économiques et identitaires se croisent et la segmentation des rôles a tendance à diminuer. Les organisations dépendent des contextes locaux et de problématiques concrètes. L'influence croissante du global dans la sphère locale, au niveau des prix agricoles, des marchés, des schémas productifs et de la société, entraîne donc obligatoirement une ouverture des organisations paysannes sur le global et le politique. Elles ont besoin d'actions et de réflexions politiques, économiques et identitaires. Chaque organisation paysanne a déjà ses propres forces et faiblesses pour cette trilogie.

Les associations, syndicats, fédérations et unions paysannes qui se réfèrent à une identité de classe, assument prioritairement un rôle politique de défense des paysans en général, des salariés agricoles, des ouvriers sans terre. C'est le cas du MST en lien avec la CUT⁽³⁾ qui font fermement pression sur le gouvernement fédéral du Brésil pour le maintien d'une politique agraire spécifique de subventions et crédits pour l'agriculture familiale, dispositif inexistant dans les autres pays latino-américains.

Ces organisations sont efficaces pour des mobilisations, et souvent craintes par les gouvernements. Elles interviennent en faveur de réformes agraires, contre la privatisation de l'eau, pour des aides financières, et tissent de plus en plus des alliances internationales avec d'autres syndicats ou des

(1) Le Mouvement des sans-terre qui compte aujourd'hui 1,5 million de membres.

(2) Cecosesola : Centrale de Coopératives de Services Sociaux de l'État de Lara qui regroupe des coopératives urbaines et rurales.

(3) CUT : Centrale unique des travailleurs, puissant syndicat qui regroupe notamment les agriculteurs familiaux.

réseaux, mais leurs propositions pour la conduite des systèmes de production ont du mal à dépasser des modèles conventionnels, ou à valoriser les expériences de leurs groupes de base. Par exemple, au Brésil, des groupes locaux d'agriculteurs du MST mettent en place des systèmes d'agroécologie et de vente directe. Ces orientations remettent en cause les options de spécialisation et intensification productiviste et de structuration des services de collectes et de crédit en intrants que le MST a pourtant mis en place et dont il tire quelques financements pour sa structure. Un changement difficile.

Certaines structures paysannes affichent plutôt un caractère économique pour organiser des services. Ce sont souvent des organisations par filière : elles développent des services multiples qui doivent être viables à moyen terme, et couvrir leurs frais de fonctionnement. Elles deviennent aussi souvent le relais d'organisations professionnelles intermédiaires (ONG locales) qui prennent en charge ces services, notamment dans le secteur de la micro-finance, secteur de plus en plus normé par les États. Les organisations recherchent des ressources économiques pour survivre et doivent trouver un équilibre entre leurs activités économiques rentables et celles sociales. Mais les paysans peuvent-ils être à la fois banquiers, commerçants, assureurs sociaux et éducateurs ? Les organisations peuvent-elles autofinancer des services d'intérêt général sans appuis des pouvoirs publics ? Doivent-elles accepter de remplacer les États qui ont abandonné ces services en milieu rural ?

De plus en plus, ces organisations économiques sont amenées à se questionner sur les modèles de développement et d'agriculture. Doivent-elles financer du Gramoxone⁽⁴⁾ ? Diffuser des semences transgéniques ? Le choix est aussi politique. Elles se rendent compte que les revenus des paysans sont plus sensibles à la fluctuation des prix, donc aux règles du commerce mondial, qu'à la variabilité de leurs résultats techniques. De là naissent des unions régionales, entre acteurs économiques pour essayer d'influencer les politiques des prix. C'est le cas de la Fecafeb de Bolivie, la Corecaf⁽⁵⁾ de l'Équateur et la Junte nationale du café du Pérou qui avancent vers une alliance andine de producteurs de café et ont obtenu le droit de participer aux négociations sur les politiques d'appui au secteur café au sein de la Communauté andine des nations.

Certaines organisations paysannes ont une approche plus territoriale, proche des villages et de la gestion de ressources locales. Elles regroupent d'autres acteurs et se préoccupent des divers enjeux du développement local au-delà des problématiques purement agricoles. Ces enjeux



Paysan du Chiapas, Mexique.
Photo : Gamma.

diversifiés, par exemple l'accès aux services basiques, peuvent se révéler tout à fait prioritaires. Les organisations paysannes territoriales ont un ancrage local et culturel. Mais cet ancrage peut aussi devenir global et permettre de tisser des alliances : c'est le cas des organisations qui se retrouvent dans la dynamique de l'Association des populations des montagnes du monde (APMM), association internationale naissante mais en pleine expansion qui défend la spécificité des territoires et peuples de montagne.

Une variante se dessine avec les organisations qui se revendiquent avant tout indiennes, dans une approche ethnique et politique, semblable à l'approche territoriale. Un dilemme théorique apparaît entre l'identité indienne et paysanne. La CCP du Pérou se dit paysanne, la Conaie de l'Équateur ou le Conamaq⁽⁶⁾ de Bolivie se revendiquent avant tout indiens. Des conflits peuvent surgir : par exemple, dans certaines régions de Bolivie, entre syndicats (central, sub-central) et les organisations traditionnelles indiennes (ayllus).

Les organisations paysannes indiennes s'appuient sur les traités internationaux sur les peuples indiens (OIT 169) pour revendiquer une reconnaissance de leurs droits. Mais elles doivent aussi aboutir à des propositions concrètes, des alternatives techniques et économiques pour la valorisation de leur territoire et le respect de leur relation avec les éléments terre, eau, environnement. >

(4) Puissant herbicide très polluant, interdit en Europe.

(5) Fecafeb : Fédération des producteurs et exportateurs de café de Bolivie, Corecaf : Corporation Équatorienne des producteurs de café.

(6) CCP : Confédération paysanne du Pérou, Conaie : Confédération des nationalités indiennes de l'Équateur, Conamaq : Conseil national des ayllus et markas du Kollasuyu (Bolivie).

Le Mouvement des sans-terre et l'éducation

Quinze ans après sa création, le MST est présent dans 23 des 26 États du Brésil. La lutte pour la réforme agraire est au cœur des préoccupations de la société brésilienne. Le MST lutte chaque jour pour que les paysans sans-terre retrouvent enfin le droit de cultiver et de produire, de vivre dignement.

Mais le projet du MST va plus loin que le simple droit à la terre : réformer aussi les secteurs de santé et d'éducation. C'est pour que les enfants de ces paysans puissent apprendre à lire que l'association « Savoir partagé » a été créée. L'association s'est fixé comme objectif d'aider les écoles du Mouvement des sans-terre, car il n'y a pas de plus beau cadeau que celui du savoir.

Des difficultés internes à surpasser

Quelles sont les principales difficultés de ces organisations ? Les organisations dépendent souvent de la qualité et l'honnêteté de leurs leaders. Un groupe est aussi une somme d'individus qui ont chacun leurs intérêts, compétences et défauts. Des difficultés apparaissent au niveau du fonctionnement démocratique interne et du contrôle des décisions par la base.

Les organisations manquent souvent de transparence dans les processus de prise de décision, l'analyse de situations, les comptes financiers en interne. Mais il ne faut pas vouloir non plus que ces organisations se structurent comme des organisations européennes qui seraient l'exemple supposé de démocratie et de représentativité.

Le manque de moyens humains et de capital humain formé constitue un autre handicap fréquent. Trop souvent, les projets préfèrent investir en action qu'en formation ou fonctionnement, et ces organisations n'ont pas la possibilité d'accroître leur capital humain. Cependant, les besoins sont réels pour augmenter leur capacité de propositions concrètes, d'analyses et valorisation d'expériences, d'alternatives réelles au-delà des simples revendications.

Autre difficulté rencontrée, l'hétérogénéité de ces structures. Sous le couvert du monde paysan se cachent des réalités et intérêts opposés. L'Unag⁽⁷⁾ du Nicaragua en est un exemple. Cette union fédère des groupes d'agriculteurs et éleveurs dans chaque département, suivant une structure pyramidale, incluant donc, petits, moyens et grands producteurs. Les petits paysans se situent souvent à la base de la pyramide alors que les dirigeants nationaux représentent les secteurs plus aisés.

Leurs intérêts divergent, ce qui ne facilite pas la cohérence de l'organisation. Ainsi, certains secteurs de l'Unag se positionnent en faveur des OGM alors que de nombreux groupes de petits paysans s'en inquiètent grandement.

Enfin, un point crucial est celui de la place accordée aux femmes dans ces organisations : dans la plupart des cas, elle est limitée ou symbolique et ne concerne pas les décisions stratégiques.

Les femmes trouvent plus souvent un espace dans des structures indépendantes : par exemple, la Fédération des femmes Femuprocam⁽⁸⁾ qui s'est séparée de la section «femmes» de l'Unag, jugée encore trop machiste. Mais la recherche d'espaces pour les femmes ne signifie pas de les cantonner dans une activité d'atelier «poules pondeuses»...

(7) Unag : Union nationale des agriculteurs et éleveurs du Nicaragua.

(8) Femuprocam : Fédération des femmes et productrices agricoles.

Enjeux et défis

L'évolution de beaucoup d'organisations paysannes en Amérique latine montre comment elles sont amenées à allier un travail technique, économique, et identitaire territorial ou ethnique, et intervenir à la fois sur le local et le global. La mondialisation signifie aussi la globalisation de l'information et le renforcement des fonctionnements par réseaux. Des alliances se tissent vers une internationale paysanne avec Via campesina, l'Association des populations de montagnes du monde (APMM), les campagnes internationales thématiques et Forums sociaux mondiaux.

Les organisations paysannes se rendent compte peu à peu qu'elles ont besoin d'une alliance avec le reste de la société. La survie de l'agriculture paysanne dépendra plus d'une volonté politique et sociale et de la mise en place de politiques agraires que de sa propre capacité d'être économiquement plus compétitive et productive que l'agriculture industrielle. Cette bataille-là est déjà perdue. Une mobilisation des sociétés, entre autres des consommateurs, est indispensable pour défendre les droits sociaux, économiques et culturels de familles paysannes, leur droit de vivre dans leur territoire.

Les enjeux sont cruciaux pour l'humanité : c'est la survie de la paysannerie tant du Sud que du Nord qui est en cause, mais aussi le devenir de la planète. En effet, la préoccupation n'est plus de promouvoir une révolution verte mais, comme il a été dit et répété à la Conférence de Johannesburg sur le développement durable, de promouvoir une révolution « doublement bleue » : il y a une urgence d'une gestion plus cohérente et concertée des ressources naturelles, dont l'eau, et d'options pour un développement socialement juste.

Cette réflexion doit nous interpeller dans notre travail d'agents de développement et nous questionner sur l'évolution de nos propres rôles. Souvent, les ONG du Nord mettent en avant leurs appuis techniques et méthodologiques mais sont réticentes à renforcer des organisations du Sud pour des luttes « politiques ». Cependant, vouloir un développement socialement juste, écologiquement durable, et économiquement viable, est déjà un engagement politique.

ONG du Nord comme du Sud, organisations paysannes du Sud comme du Nord, nous avons en commun ce vaste devoir d'élaborer pour ce projet politique des propositions alternatives techniques et une gestion sociale des ressources. Mais pour pouvoir les défendre et les diffuser, il nous faut renforcer au maximum la capacité de mobilisation et de proposition des sociétés civiles face aux États et aux organisations internationales.

Nous avons tous besoin de paysans organisés. ■